



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
2018 N° 2067
(2018)
ANNÉE 2018 ou exercice

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise SARL AUDIOPRO

Adresse 49 RUE GAMBETTA 71000 MACON

du _____
au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1	FAURITE AURELIE AUDIOPROTHESISTE				CHEMIN DU CLOS 01500 REYRIEUX				
2	FLORENTIN PIERRE ALEXANDRE GERANT				1 CHEMIN DES RIOTTES 71500 GERCY				
3	SELVA-CARDOSO ANA CHRISTINA ASSISTANTE MEDICO-TECHNIQUE				62 ALLÉE RENE CASSIN 71000				
4	TERRIER Amandine Assistante redes. techn. que				760 route du Pont de VAUX 01300 LA VILLE				
5									
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)									
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	95000		900		56575				56575
2	15000				20000				20000
3	1154				1154				1154
4	3045				3045				3045
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**	81350		900		91161				91161
** TOTAUX									
B - AUTRES FRAIS									10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)									1046
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement									209
Total									1255
C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :									
2018 Total des dépenses					Bénéfices imposables ⑨				
- de l'exercice 8337 (total col. 9 + total col. 10) ⑩					86830	- de l'exercice 2018 ⑩ 2018		32129	33006
- de l'exercice précédent ⑩					86830	- de l'exercice précédent ⑩		48770	
Nom et qualité du signataire			PIERRE ALEXANDRE FLORENTIN Gérant			À MACON, le 03052018			
						Signature.			

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

SAGE Experts-comptables - Janvier 2018 - État préparatoire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime):

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société	SARL SARL AUDIOPRO		
Adresse du principal établissement	49 RUE GAMBETTA 71000 MACON		
Adresse du siège social, si différent			
Ancienne Adresse en cas de changement			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère			
B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	<input type="checkbox"/>	Activités exercées : AUDIO PROTHESITE
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION			
1 - Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux de 28%	0
Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 ou 31%	34 394	Bénéfice imposable au taux de 15%	33 006
2 - Plus-values		Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15%
+ values à long terme imposables au taux de 19%		Autres + values imposables au taux de 19%	+ values à long terme imposables au taux de 0%
			Plus-values exonérées (art. 238 quindecies)
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotés	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer		dans le secteur productif, art. 244 quater W	<input type="checkbox"/>
		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	<input type="checkbox"/>
D - IMPUTATIONS			
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.			
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé N°2066.			
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS		Recettes nct. soumises à la contrib. 2,5%	
F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C-I-1): <input type="checkbox"/>			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :			
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) : <input type="checkbox"/>			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :			
G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
Votre comptabilité est-elle informatisée ?	oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	Plateforme Comptable
CGA	<input type="checkbox"/>	Viseur conventionné	<input type="checkbox"/>
Nom et adresse :		- N° d'agrément du CGA	
- du Comptable :	Indép.	DIJON 3 G rue Jeanne Barret 21000 Dijon	
- du Conseil :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			

A compléter avec coordonnées CGA

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065
Exercice clos le 31/12/2018

Néant

H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS		
1. Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	30 000
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3. Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4. Montant des autres distributions :		
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		30 000
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7. Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	30 000

I - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS								
Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
				A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
Ausche Faurite	225	2018	56575					
Pierre Alexandre Florentin (487 parts) (2018) Salaires = 20 000								

J - DIVERS	
Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)	
Adresses des autres établissements	

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice - MVLT imputée sur les PVL de l'exercice - MVLT réalisée au cours de l'exercice - MVLT restant à reporter	

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2018 ③	Net 31/12/2017 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 075	AG	1 075	
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	11 083	AS	6 281	4 801
Autres immobilisations corporelles	AT	40 529	AU	22 481	18 048
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	720	BI	720	720
TOTAL II	BJ	53 406	BK	29 837	23 569
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	8 291	BU	8 291	14 541
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	36 137	BY	36 137	25 980
Autres créances (3)	BZ	2 558	CA	2 558	8 702
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	106 236	CG	106 236	75 925
Charges constatées d'avance (3)	CH	466	CI	466	
TOTAL III	CJ	153 688	CK	153 688	125 149
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecarts de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	207 095	IA	29 837	177 258
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

			Net	31/12/2018	Net	31/12/2017
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	7 500	DA	7 500	7 500	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)		EK			
Réserve légale (3)			DD	750	750	
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	BI		DF			
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ		DG	10 409	13 759	
Report à nouveau			DH		2 236	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	28 159	24 414	
Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées			DK			
TOTAL I			DL	46 817	48 659	
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
TOTAL II			DO			
Provisions pour risques			DP			
Provisions pour charges			DQ			
TOTAL III			DR			
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI		DV	9 369	220	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	48 723	42 596	
Dettes fiscales et sociales			DY	72 348	64 184	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA			
Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL IV			EC	130 440	107 001	
Écarts de conversion passif			V			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)			EE	177 258	155 660	

Renvois :

(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	130 440	107 001
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

		31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		HB	5 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	5 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF	3 558
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	3 558
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 442
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	4 951
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	345 963
TOTAL DES CHARGES (III + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	317 804
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	28 159
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	- Produits de locations immobilières	HY	
(3)	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3)	- Crédit-bail mobilier	HP	
(3)	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	- Produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6 bis)	Dont : - Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)	HX	
(6 ter)	- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
(6 ter)	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	- Transferts de charges	A1	
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	7 500
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives	A6	
	obligatoires	A9	7 500
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles
			Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Charges antérieures
			Produits antérieurs

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations	
						Réévaluation ou mise en équivalence	Acquisitions, apports et virements
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8	D9
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	1 075	KZ	KF
Immobilisations corporelles							
Terrains				KG		KH	KI
- Sur sol propre (dont composants) L9				KJ		KK	KL
Constructions : - Sur sol d'autrui (dont composants) M1				KM		KN	KO
- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants) M2				KP		KQ	KR
Inst. tech., matériel et outillages industriels (dont composants) M3				KS	11 083	KT	KU
- Inst. gales., agencements, aménagements divers				KV	12 189	KW	KX
Autres immos. corporelles : - Matériel de transport				KY	22 946	KZ	LA
- Matériel bureau et informatique, mobilier				LB	5 394	LC	LD
- Emballages récupérables et divers				LE		LF	LG
Immobilisations corporelles en cours				LH		LI	LJ
Avances et acomptes				LK		LL	LM
TOTAL III				LN	51 611	LO	LP
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	8T
Autres participations				8U		8V	8W
Autres titres immobilisés				1P		1R	1S
Prêts et autres immobilisations financières				1T	720	1U	1V
TOTAL IV				LQ	720	LR	LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	53 406	ØH	ØJ
CADRE B - IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice	
				Virement	Cessions ou mise en équivalence		
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ	DØ
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV	LW
Immobilisations corporelles							
Terrains				IP		LX	LY
- Sur sol propre				IQ		MA	MB
Constructions : - Sur sol d'autrui				IR		MD	ME
- Inst. gales., agencements, amgt, constructions				IS		MG	MH
Installations techniques, matériel et outillages industriels				IT		MJ	MK
- Inst. gales., agencements, aménagements divers				IU		MM	MN
Autres immos. corporelles : - Matériel de transport				IV		MP	MQ
- Matériel bureau et informatique, mobilier				IW		MS	MT
- Emballages récupérables et divers				IX		MV	MW
Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ	NA
Avances et acomptes				NC		ND	NE
TOTAL III				IY		NG	NH
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU	M7
Autres participations				IO		ØX	ØY
Autres titres immobilisés				I1		2B	2C
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	2F
TOTAL IV				I3		NJ	NK
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	ØL

5 bis TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)									
Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY		EL		EM		EN
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	1 075	PF		PG		PH
Terrains			PI		PJ		PK		PL
Constructions :	- sur sol propre		PM		PN		PO		PO
	- sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU
- installations générales, agencements et aménagements des constructions			PV		PW		PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	4 698	QA	1 583	QB		QC
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers		QD	12 189	QE		QF		QG
	- matériel de transport		QH	854	QI	4 589	QJ		QK
	- matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	4 079	QM	770	QN		QO
	- emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT
TOTAL III		QU		21 820	QV	6 942	QW		QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON		22 895	OP	6 942	OQ		OR

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
	Colonne ①	Colonne ②	Colonnes ③	Colonne ④	Colonne ⑤	Colonne ⑥	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
C o n s t r u c t i o n s	- sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	- sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillages	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
A u t r e s i m m o b i l i s a t i o n s	- inst. gales, agenc. et am. des const.	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	- mat. de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
- mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
- emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP - NQ - NR)	NW			NY			NZ
Total général non ventilé (NS + NT + NU)							
Total général non ventilé (NW - NY)							

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X	TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	3Y	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges				
- Litiges	4A	4B	4C	4D
- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
Provisions pour : - Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
- Gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R
- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciations				
- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
- Corporelles	6E	6F	6G	6H
Sur immobilisations : - Titres mis en évidence	02	03	04	05
- Titres de participation	9U	9V	9W	9X
- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises : - D'exploitation		UE	UF	
- Financières		UG	UH	
- Exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				10

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an	
Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
Autres immobilisations financières	UT	720	UV		UW	720	
Clients douteux ou litigieux	VA						
Autres créances clients	UX	36 137		36 137			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie	(Provision pour dépréciation antérieurement constatée) UO		ZI				
Personnel et comptes rattachés	UY						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
- Impôts sur les bénéfices	VM	744		744			
Etat et autres collectivités publiques :	- Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 814	1 814			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	- Divers	VP					
Groupe et associés (2)	VC						
Débiteurs divers	VR						
Charges constatées d'avance	VS	466		466			
TOTAL	VT	39 881	VU	39 161	VV	720	
Renvois :							
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	VD	/					
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	/					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF	/					

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		+ 1 an - 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG								
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A								
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	48 723		48 723					
Personnel et comptes rattachés	8C	51 338		51 338					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	19 255		19 255					
- Impôts sur les bénéfices	8E								
Etat et autres collectivités publiques :	- Taxe sur la valeur ajoutée	VW	302	302					
	- Obligations cautionnées	VX							
	- Autres impôts, taxes et ass.	VQ	1 453	1 453					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
Groupe et associés (2)	VI	9 369		9 369					
Autres dettes	8K								
Dettes représent. de titres empruntés ou remis en garantie	Z2								
Produits constatés d'avance	8L								
TOTAL	VY	130 440	VZ	130 440					
Renvois :									
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	/		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)	VL	8368			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	/							

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

I - RÉINTÉGRATIONS										31/12/2018	
Bénéfice comptable de l'exercice										WA	28 159
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	786			
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	499	XE	1 285	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles		XX		XW		
Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art. 212 bis)		XZ				
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI										XY	
Impôt sur les sociétés										Y7	4 951
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7		K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées											
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										T8	
- Imposées au taux de 0 %										ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme										WN	
- Plus-values soumises au régime des fusions										WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)										XR	
Réintég. div. (à détailler) DONT : - Intérêts excédentaires - Déficit étranger antérieurement déduit par les PME (art 209C)		SU			Zones d'entreprises		SW				
		SX			Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro		MR		WQ	875	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
TOTAL I										WR	34 394 35 270
II - DÉDUCTIONS										Perte comptable de l'exercice	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.										WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice										WU	22 64
- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'I.R.)										WV	
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)										WH	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 19 %										WP	
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW	
- Imputées sur déficits antérieurs										XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales											
Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A					XA		
Mesures d'incitation											
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY	
Majoration d'amortissement										XD	
Abattement sur les bénéfices et exonérations											
Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entreprise en difficulté)		K9			Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2				
Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6			Société d'investissements immobiliers cotée		K3				
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et 44 octies A)		OV			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF				
Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)		PC			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)			PP			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)										XS	
Déductions diverses (à détailler) Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9			Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
III - RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										XI	33 006 34 394
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)										XJ	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)										ZL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)										XN	33 006 34 394
										XO	



DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

I - SUIVI DES DÉFICITS			
- restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits : - imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058 A)	K5		
- reportables (différence K4-K5)	K6		
- de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK		
II - INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		3 458
III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges			
TOTAL	8X	8Y	
Provisions pour dépréciations			
TOTAL	9D	9E	
Charges à payer			
TNTS	499	9264	
TOTAL	9K	9L	
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

⑪ TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent					
Origines			Affectations		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	2 236	Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	24 414	Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Prélèvements sur les réserves	0E	3350	Dividendes	ZE	30 000
			Autres répartitions	ZF	
			Report à nouveau	ZG	
TOTAL I	0F	30 000		TOTAL II	ZH
		26 650			30 000

Renseignements divers		31/12/2018	31/12/2017
Engagements			
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	YQ	
Engagements de crédit-bail immobilier		YR	
Effets portés à l'escompte et non échus		YS	
Détail des postes			
- Sous-traitance		YT	19 285
- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois)	J8	XQ	5 667
- Personnel extérieur à l'entreprise		YU	
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	3 045
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		VV	
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	ST	17 385
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052		ZI	45 382
- Taxe professionnelle, CFE, CVAE		YW	1 016
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS	9Z	3 591
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052		YX	4 607
TVA			
Montant de la TVA collectée		YY	19820
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	14610
Divers			
Montant brut des salaires		0B	71161
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition		0S	
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société		ZK	%
Numéro de centre de gestion agréé	XP		
Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI		ZR	Non
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		RH	
Régime de groupe			
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		
		JK	Plus-values à 0 %
		JL	
		JM	Plus-values à 15 %
		JN	Plus-values à 19 %
Groupe : résultat d'ensemble	JD		
		JO	Plus-values à 0 %
		JP	Plus-values à 15 %
		JF	Plus-values à 19 %
		JH	N° SIRET société mère
		JJ	

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES							
Nature de l'immobilisation	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				10	19 %	15 % ou 12,8 %	
⑧	⑦	⑨	⑩				⑪
Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés			+				
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans							
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
TOTAL							
			(A)	(B) <i>(Ventilation par taux)</i>			(C)

Renvois
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19%

**13 AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES
DE FUSION OU D'APPORT**

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME					
<i>à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)</i>					
Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Imposition répartie					
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	- sur 3 ans (entreprise à l'IR)				
	- sur 10 ans				
	- sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL I				
Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	- sur 3 ans au titre de				
			N-1		
			N-2		
			N-3		
	- Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de		N-4		
			N-5		
			N-6		
			N-7		
			N-8		
			N-9		
TOTAL II					

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS					
<i>Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport</i>					
Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) <input type="checkbox"/>		Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés) <input type="checkbox"/>			
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

⑭ SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8% ②	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter (② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥) ⑦
		À 19 %, 16,5 % ou 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou 16,5 % ⑤		
Moins-values nettes Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N						
	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

15 RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS	4				
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	Y P	
dont apprentis	Y F	
dont handicapés	Y G	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	340 634 ✓
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL I	OX	340 634
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	1 822 ✓
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	0 3 500
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL II	OM	1 822 5 220
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	114 679 ✓
Variation négative des stocks	OQ	6 251 ✓
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	39 715 ✓
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	35 ✓
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL III	OJ	160 680
IV - Valeur ajoutée produite		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG	181 776 185 282
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 - CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329 AC et 1329 DEF)	SA	181 776 185 282
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	340 634
Effectifs au sens de la CVAE	EY	2
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	du	1/1/2018
Date de cessation	au	31/12/2018
	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

① COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

N° SIREN	492974027
Dénomination de l'entreprise	SARL AUDIOPRO
- N°, Type et nom de voie	49 RUE GAMBETTA
Adresse : - Code postal	71000
- Ville	MACON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	38
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	712

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique	EVAL	Dénomination	MEUX ENTENDRE		
N° SIREN (si société établie en France)	419391198	% de détention	5	Nb de parts ou d'actions	38
Adresse :	N° et Voie 22 RUE D'ALSACE	Code postal	21200	Commune	BEAUNE
				Pays	FRANCE

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	Mme	Nom patronymique / Prénom	BADEL Aurelie		
Nom marital	FAURITE	% de détention	30	Nb de parts ou d'actions	225
Naissance :	Date 13/1984	N° Département	69	Pays	FRANCE
	Commune		LYON		
Adresse :	N° et Voie CHEMIN DU CLOS	Code postal	01600	Commune	REYRIEUX
				Pays	FRANCE

+	M. FLORENTIN	Pierre Alexandre
	né le 13/2/1971	à NANCY (54)
	adresse 1 Chemin des PIOTTES	
	71530 GERGY	
	64,93% de détention	soit 487 parts sociales

10 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

N° SIREN	492974027
Dénomination de l'entreprise	SARL AUDIOPRO
- N°, Type et nom de voie	49 RUE GAMBETTA
Adresse : - Code postal	71000
- Ville	MACON

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N° et voie	Code postal	Commune
			Pays

<p style="font-size: 2em; opacity: 0.5; transform: rotate(-45deg);">Aucun cours de cohérence(s) détectée(s).</p>			
--	--	--	--

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse	
PME au sens communautaire <input type="checkbox"/>	
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSES DE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
CICE	875
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont préfinancement	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	14587
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")	
III - CAS PARTICULIERS	
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2018

A . Identification du déclarant			
Forme juridique / Dénomination	SARL	SARL AUDIOPRO	
Complément de dénomination			
N° SIREN	492974027		
N° de Téléphone			
Adresse Mail	mfcomptabilite@gmail.com		
Adresse	- N°, Type et nom de voie	49 RUE GAMBETTA	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	71000	MACON
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	4774 Z
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP			

B . Identification du Conseil			
Forme juridique / Dénomination	SOGELO		} EXPERT COMPTABLE
Complément de dénomination			
Adresse Mail			
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP			

C . Régime Fiscal	
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC
Régime fiscal	RN régime réel normal
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant	

D . Périodes	
Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2018
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2018
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2017
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

E . Monnaie	
Code monnaie	EUR

Comptes annuels

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total du bilan avant répartition est de 177 258 Euros, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de : 28 159 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de Commerce et du plan comptable général (PCG)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Règles et méthodes comptables

Pour les entreprises individuelles

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total du bilan avant répartition est de 177 258 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 28 159 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total du bilan avant répartition est de 177 258 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 28 159 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2015-06).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

A COMPLETER

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

A COMPLETER

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.
Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "~~premier entré, premier sorti~~".

au fixe d'achat

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 075		
TOTAL	1 075		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	11 083		
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	12 189		
Mat. de transport	22 946		
Mat. de bureau et info., mobilier	5 394		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	51 611		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	720		
TOTAL	720		
TOTAL GENERAL	53 406		
Cadre B	Diminutions	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
	Virement		
	Cession		
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 075
TOTAL			1 075
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.		11 083	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		12 189	
Mat. de transport		22 946	
Mat. de bureau et info., mobilier		5 394	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			51 611
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		720	
TOTAL		720	
TOTAL GENERAL			53 406

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	1 075			1 075
	1 075			1 075
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	4 698	1 583		6 281
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	12 189			12 189
Matériel de transport	854	4 589		5 443
Mat. de bureau et informatique, mobilier	4 079	770		4 849
Emballages récup. et divers				
	21 820	6 942		28 762
TOTAL GENERAL	22 895	6 942		29 837

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais d'étab. et développement (I)

Autres postes d'immo. incorp. (II)

TOTAL

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Terrains

Constructions sur sol propre

Constructions sur sol d'autrui

Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.

Inst. techniques, mat. et outillage indust.

Inst. gales., agenc. et aménagements divers

Matériel de transport

Mat. de bureau, informatique, mobilier

Emballages récup. et divers.

TOTAL

Frais d'acquisition de titres de participations

TOTAL GENERAL

TOTAL GENERAL NON VENTILE

TOTAL GENERAL NON VENTILE

TOTAL GENERAL NON VENTILE

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I+II+III)					
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>					
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	720		720
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	36 137	36 137	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	744	744	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 814	1 814	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)			
Charges constatées d'avance	466	466	
TOTAL	39 881	39 161	720

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)			
Autres emprunts obligataires (1)			
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)			
- à 1 an max. à l'origine			
- à plus d'1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)			
Fournisseurs et comptes rattachés	48 723	48 723	
Personnel et comptes rattachés	51 338	51 338	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 255	19 255	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	302	302	
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	1 453	1 453	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés (2)	9 369	9 369	
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)			
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
TOTAL	130 440	130 440	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés
personnes physiques

→ 8368

Etat des crédits bails

IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL

Postes du Bilan	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeurs nettes
		de l'exercice	cumulés	
Terrains				
Construction				
Inst. tech, Matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL

Postes du Bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	à plus de 5 ans	
Terrains						
Constructions						
Inst. tech, Matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
TOTAL						

Charges à payer et produits à recevoir

Charge a payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 732	18 073
Dettes fiscales et sociales	65 611	55 297
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	71 343	73 370

Produits a recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		385
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		385